

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	soir, Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	soir, Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Voici la réponse du roi de Bavière au discours prononcé par l'empereur d'Autriche au congrès des princes allemands :

Nous rendant à l'invitation de Votre Majesté, nous sommes venus ici animés tous, je n'en doute pas, des mêmes sentiments fédéraux et patriotiques qui ont dicté l'invitation elle-même, et pénétrés du vœu ardent de donner une satisfaction légitime et salutaire au désir de développer la Constitution fédérale dans un sens conforme à l'esprit du temps.

Ayant conscience de cet accord sur le but et les tendances, nous nous sommes réunis sans connaître en détail les propositions que Votre Majesté a l'intention de soumettre à notre délibération commune. Nous l'avons fait dans la confiance que l'esprit réciproque du droit et du dévouement commun à tous les grands intérêts collectifs, dans lequel nos pères ont fondé la Confédération germanique dans le sens et d'après la situation de leur temps, pénétrera aussi ces propositions.

Nous avons confiance qu'elles formeront une base sur laquelle nous pourrions fonder, dans l'esprit et suivant les besoins de notre temps, une constitution capable de donner et de conserver à notre nation, qui, en capacité intellectuelle et morale, en culture et en activité, comme sous le rapport des forces matérielles, n'est en arrière d'aucune autre, la puissance au dehors dans des formes plus concentrées et au dedans la riche organisation et l'activité vitale qui répond à son histoire et à sa nature.

C'est dans cet esprit que j'examinerai consciencieusement les propositions de Votre Majesté, et que j'en dirai mon avis, et je pense que j'ai exprimé par là la même pensée de tous les confédérés réunis ici. Votre Majesté a dit elle-même que ces propositions étaient susceptibles de perfectionnement, et bien que je désire très-vivement que les bases principales du plan de réforme soient approuvées promptement et à l'unanimité, sans délibérations prolongées; que, conformément aux vieux usages allemands, les princes eux-mêmes ouvrent à la nation la voie de son développement, je ne voudrais pas exclure néanmoins la possibilité d'introduire des modifications partielles dans ces bases fondamentales dès notre première réunion, notamment les modifications qui seraient de nature à faciliter une entente rapide et une libre résolution.

Je partage profondément le regret de Votre Majesté, — et certainement, tous nos chers confédérés le partagent avec moi, — de ne pouvoir encore saluer S. M. le roi de Prusse au milieu de nous. Espérons fermement que, dans notre prochaine réunion, ce puissant anneau fermera la grande chaîne de la puissance et de la grandeur allemande, et n'oublions pas que cette espérance se réalisera d'autant plus vite, que nos résolutions seront plus promptes et plus unanimes aujourd'hui.

Les peuples de l'Allemagne ont joui pendant près d'un demi-siècle, à part quelques courtes perturbations, de la paix, du droit et de la fidélité. Ne le désavouons pas, car cela a été souvent méconnu : c'est la Confédération germanique et sa constitution qui étaient la base sur laquelle florissait cette paix. Nous ne mé-

connaissons pas non plus que cette base a besoin aujourd'hui d'être développée conformément à l'esprit du temps et notamment par l'introduction organique d'une représentation des divers peuples.

Le but auquel nous tendons est posé clairement devant nos yeux, bien que les voies qui y conduisent ne soient pas encore aplanies et soient voilées en partie.

Mettons-nous à l'œuvre avec calme et fermeté, avec une volonté sincère et honnête; alors la bénédiction de Dieu tout-puissant sera avec nous et couronnera notre œuvre.

(Journal allemand de Francfort).

Une lettre particulière de Francfort prétend qu'on a placardé sur les murs de la ville de Francfort des proclamations anonymes qui provoquent l'empereur François-Joseph à prendre le titre d'empereur d'Allemagne et à attaquer le Danemark. — Havas.

Le roi Guillaume a refusé de faire la démarche personnelle qui lui était demandée par le congrès; mais, si nous en croyons une dépêche, il a promis de prendre, en considération le projet de réforme fédérale, et l'on ajoute même qu'il aurait réservé le rôle de la Prusse dans la conférence des ministres qui suivra celle des souverains.

Si ces renseignements étaient vrais, ils confirmeraient ce que nous lisons dans une correspondance de Francfort, que le refus de S. M. prussienne d'assister au congrès tient uniquement à des considérations de dignité personnelle, le roi Guillaume n'ayant pas voulu figurer dans une réunion qui n'aurait pas été

concertée d'avance entre l'empereur d'Autriche et lui.

Une dépêche de Francfort annonce que la division a éclaté dans le congrès des princes : trois des quatre royautes secondaires de l'Allemagne, le Wurtemberg, le Hanovre et la Saxe, auraient repoussé d'une manière absolue le projet de réforme autrichien; le grand-duc de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg et de Saxe-Weimar l'auraient repoussé conditionnellement; les autres États, c'est-à-dire la Bavière et la masse des États de troisième et de quatrième ordre, se seraient déclarés en sa faveur.

Suivant une autre dépêche, ce ne serait pas le programme autrichien dans son ensemble, mais seulement quelques articles qui auraient été rejetés.

Dans tous les cas, il est certain que, dès la troisième séance du congrès, des divergences se sont produites. La lettre du roi Guillaume, dont il a été donné lecture et qui formulait un nouveau refus, a grandement influé, sans doute, sur ce résultat. On a reculé devant l'éventualité d'un conflit entre les deux premières puissances de l'Allemagne.

Le projet de réforme préparé par l'empereur François-Joseph aura probablement le même sort que tous les projets qui ont occupé l'Allemagne depuis 1848; mais il aura imprimé à l'opinion un mouvement considérable, et mis solennellement à l'ordre du jour une question qui n'en sera pas rayée jusqu'à ce qu'elle ait été résolue d'une façon ou d'une autre.

L'association libérale, réunie en ce moment à Francfort et composée d'environ 300 membres appartenant aux diverses Chambres alle-

FRAGMENT.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Sans ajouter un mot, les moissonneurs défilèrent avec lenteur et disparurent bientôt dans le chemin creux.

Les deux frères respirèrent plus librement.

— Mille tonnerres ! s'écria l'un, pour la première fois de ma vie, j'ai eu peur !

— Ma foi ! reprit l'autre, je n'étais guère rassuré moi non plus. Ce n'est pourtant pas l'aplomb qui me manque d'habitude.

— Eh ! eh ! voilà l'effet de la richesse, dès qu'on craint d'être volé.

— Drôle de revirement, hein ! après avoir tant détrossé de gens, nous tremblons d'être détrossés à notre tour.

— Décidément, ce sont bien d'horribles choses que l'assassinat et le vol !

— Pouah ! mon avis est qu'il n'y a pas de lois assez rigoureuses pour punir les assassins et les voleurs. On devrait rétablir la torture.

— Le supplice de la roue et les auto-da-fé, ajouta Richard. A ces conditions, les riches pourraient jouir d'un peu de sécurité.

Et les coquins, après avoir commencé sur le ton de la raillerie, finirent par reprocher très-sincèrement à la législation moderne d'être trop tolérante à l'égard des malfaiteurs.

— Si, d'aventure, on me nomme un jour juré, dit William en manière de conclusion, je n'épargnerai jamais quiconque aura dérobé le bien d'autrui, fût-ce un pain.

— Moi, reprit Richard, je n'admettrai jamais aucune circonstance atténuante en faveur de tout criminel qui aura versé ne fût-ce qu'une goutte de sang humain.

Satisfaits d'eux-mêmes, ils se redressèrent sur leurs chevaux avec la dignité que communique à l'âme la résolution inébranlable de remplir un grand devoir social.

Ils tombèrent dans un profond silence pendant lequel chacun d'eux rêva aux douceurs que lui promettait à l'avenir le partage fraternel du million qu'ils possédaient.

Peu à peu, cependant, le visage de Richard s'assombrit. Une vive inquiétude se trahit dans ses mou-

vements. Il essaya de la dissiper, mais n'y put parvenir. Alors, serrant la bride à son cheval, il l'arrêta court, puis il dit à William :

— Ah ! ça, où donc allons-nous ?

— Aux Ravines, parle-lui.

— Aux Ravines. Pourquoi faire ?

— Es-tu fou ? Pour annoncer à cette charmante Mme Douvet que l'honnête Maxime Tréhouart a restitué, et pour m'entendre avec elle sur l'époque de notre mariage à Rome.

— Oui, oui, c'est juste... Mais dis-moi, mon ami, est-ce que tu tiens absolument à épouser cette petite femme-là.

— Sans doute elle me plaît toujours.

— Allons donc ! on rencontre partout des minois aussi jolis que le sien.

— C'est possible, mais le sien m'agréa mieux que tous les autres ! Des goûts et des couleurs... tu sais ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! alors...

— Eh bien ! alors, veux-tu que je te parle tout net ?

— Parle, mon vieux, je t'écoute.

— J'ai là dans l'esprit comme un pressentiment que ton amourette nous portera malheur. Je la comprenais, lorsque, pauvre, tu cherchais à t'enrichir en

séduisant cette jeune veuve. Je ne la comprends plus maintenant que tu es riche et que tu n'as plus un puissant intérêt à te marier.

— Tu raisonnes mal, mon cher. D'abord il est bon de doubler sa petite fortune. Ensuite il est sage de régler son existence par une union bien assortie. Puisque j'abandonne ma vie de rôdeur de nuit, je ne puis trop tôt devenir au grand jour bon époux, bon père, etc. Qu'est-ce que tu vas répondre à ça, hein ?

— Je répondrai tout bonnement que je voudrais bien m'en aller le plus vite possible en Italie ou au bout du monde. Cela me paraît beaucoup plus prudent que de nous attarder ici.

— Eh ! que peux-tu craindre, voyons ?

— Que sais-je, moi ? Le contre-coup de notre chance étourdissante. Le diable guette toujours les gens trop heureux pour leur jouer un mauvais tour de sa façon.

— Tranquillise-toi, mon vieux. Nous nous mettrons en route aujourd'hui même pour gagner les États romains.

— Et ta fiancée ? Crois-tu qu'elle consente à partir comme cela, brusquement.

— Non, sans doute. Aussi je compte lui donner rendez-vous, à jour fixe, au sein de la ville éternelle.

mandes, s'est montrée unanime dans son premier vote, qui renferme, on le sait, une adhésion conditionnelle au programme de l'Autriche. Cette assemblée penche aujourd'hui vers l'Autriche comme elle penchait autrefois vers la Prusse.

Elle n'a perdu, d'ailleurs, aucune des ambitions visées du Parlement de Francfort; elle rêve toujours un immense empire allemand, dans lequel seraient englobés les territoires de l'Autriche et de la Prusse qui n'appartiennent pas à la Confédération germanique et qui ne sauraient lui appartenir, sans renverser toutes les conditions de l'équilibre des puissances en Europe. (La France).

On lit dans l'Europe :

Les souverains réunis en séance à Francfort, le 22, à onze heures, se sont séparés à une heure et quart. Cette séance a été, paraît-il, féconde en résultats.

Les princes ont tout d'abord pris connaissance de la réponse du roi de Prusse, apportée, comme on le sait, par le roi Jean de Saxe, et dont M. de Biegeleben leur a donné lecture.

Cette réponse, conçue en termes fort courts, remercie les princes confédérés du regret qu'ils ont éprouvé de ne pas voir le roi de Prusse parmi eux; mais S. M. le roi Guillaume I^{er} doit, dit-il, se référer à ses résolutions précédentes, et refuser, par conséquent, de se rendre à Francfort.

Toutefois, le roi de Prusse laisse la porte ouverte aux transactions à venir. Ainsi, il promet de prendre en très-sérieuse considération l'œuvre qui sortira des délibérations du congrès réuni présentement à Francfort.

Le roi aurait beaucoup penché à se rendre à l'invitation des princes. La reine, qui se trouve en ce moment près de Sa Majesté, aurait vivement insisté pour que son auguste époux déferât aux vœux de ses confédérés. Mais M. de Bismark s'est montré inflexible et l'a emporté. Quoi qu'il en soit, les résultats de la séance ont été très-satisfaisants.

On lit dans le même journal :

Plusieurs articles du projet de réforme ont été adoptés.

Pour le reste, une ou plusieurs séances seront nécessaires.

Dans tous les cas, il y a lieu d'espérer que les souverains tomberont d'accord sur tous les points essentiels.

D'après les bruits qui courent dans les cercles ordinairement bien informés, la seule opposition à une prompt solution surgit du côté du grand-duc de Bade, qui paraît être l'unique obstacle qu'on ait rencontré.

La lettre du roi de Prusse, dit l'Europe, n'ôte pas toute chance de transaction ultérieure relativement au projet de réforme proposé par François-Joseph et accepté déjà en prin-

cipe par tous les princes de la Confédération.

On lit dans la France :

Nous croyons savoir qu'on n'a pas encore reçu avis, à Paris, de la remise des notes adressées par les puissances au cabinet de Saint-Petersbourg.

Divers journaux annoncent que M. de Budberg est revenu de Saint-Adresse, et semblent rattacher son retour à des communications qu'il aurait à faire au cabinet français. Jusqu'à ce moment, aucune communication n'a été faite par l'honorable représentant de la Russie à Paris.

Nous reproduisons, d'après le Courrier du Dimanche, le texte des conclusions identiques par lesquelles se termineraient les trois notes adressées au cabinet de Saint-Petersbourg.

Les trois puissances auraient déclaré que « si la Russie n'entre pas dans la voie qui lui est indiquée par des conseils amicaux, elle devient responsable des graves conséquences que la prolongation des troubles de la Pologne peut entraîner. »

Ce sont là des paroles dont on ne saurait contester la portée en langage diplomatique. Mais c'est l'Europe, et non la France ou l'Angleterre qui parle, et la Russie ne saurait voir une atteinte à sa dignité dans ce qui n'est autre chose que l'exercice ferme et conciliant d'un droit européen.

Les nouvelles de Pologne constatent une recrudescence d'engagements meurtriers entre les troupes russes et les insurgés. Ces engagements, selon le télégraphe de Varsovie, se sont tous terminés par l'entière défaite des bandes polonaises. Demain, le télégraphe de Cracovie nous dira le contraire. Un seul fait est certain, c'est que le sang continue à couler, et qu'il coule assez abondamment pour faire attendre avec une juste impatience la pacification de ce noble et malheureux pays. (La France).

Des lettres de Venise, parvenues à Turin, portent que le jour anniversaire de la naissance de l'Empereur d'Autriche, une bombe a été jetée dans l'église Saint-Marc pendant la célébration de la fête. Il y aurait eu quelques blessés et dans ce nombre, un prêtre et un officier. — Havas.

Le Pays n'accepte pas comme authentique la liste que le Times publie des navires russes de guerre ou de transport que le gouvernement du Tzar entretient dans la mer Noire, contrairement à la convention de 1856.

« Il nous semble même fort difficile, fait observer M. Letellier, qu'une violation aussi flagrante fût restée ignorée jusqu'à ce jour des puissances occidentales; il est plus difficile encore de croire que le gouvernement turc,

parfaitement en mesure de connaître presque jour par jour l'état des forces russes dans la mer Noire, et très-intéressé à faire observer la convention de 1856, n'eût pas dénoncé depuis longtemps la présence illégale de ces 42 bâtiments russes en face des côtes de la Turquie. — Havas.

Le roi Georges a remercié l'Assemblée hellénique du décret qui avance sa majorité, par un message que le comte Sponneck était chargé de remettre. Le comte Sponneck a déclaré, à cette occasion, que le jeune souverain avait la plus grande confiance dans le patriotisme et l'union de l'Assemblée. Il semble qu'un peu d'ordre commence à renaître en Grèce; les dernières nouvelles ne signalent qu'une rixe entre des matelots grecs et des matelots anglais.

Des désordres se sont produits, le 12 août, à Athènes, à l'occasion d'un conflit survenu entre quelques marins anglais en état d'ivresse et une patrouille de soldats grecs. L'attitude de la population a été calme et digne en cette circonstance, et les partisans des Anglais ont dû renoncer à toute idée d'agitation. Ils ont vainement crié : Vive le roi Georges I^{er} ! Vive l'Angleterre ! A bas le maire ! On a trouvé fort peu convenable que le nom du roi fût invoqué à propos d'une lutte tout individuelle, et cette protestation tacite a suffi pour empêcher le désordre de se propager. (La France).

Rien n'est changé dans la situation en Amérique. Les mêmes passions s'agitent dans le Nord et l'on s'y heurte aux mêmes difficultés pour le recrutement. Un fait grave, s'il se confirme, c'est que le général Meade, déjà fatigué du commandement en chef, aurait offert sa démission.

Dans le Sud, les courages se relèvent, et le vice-président de la confédération, M. Stephens, qui avait essayé d'ouvrir des négociations avec M. Lincoln, a prononcé, en tournée dans la Caroline du Nord, un discours où il dit : « Le seul terme de la paix est la complète séparation du Nord. Plutôt que de nous soumettre à d'autres conditions, nous devons être tous résolus à mourir comme des hommes dignes de la liberté. » (Idem.)

On reçoit, par la voie de la Havane, des nouvelles particulières de la Vera-Cruz, du 24 juillet. A cette date, les villes de Jalapa, Cordova, d'Orizaba, de Tlascalala et de Cholula venaient d'envoyer leur adhésion au vote de l'assemblée des notables de Mexico. On attendait prochainement l'adhésion d'un grand nombre d'autres localités.

Le général Comonfort, après avoir demandé un sauf-conduit pour venir dans la capitale, aurait adressé à ses troupes un ordre du jour pour les engager à se soumettre à la volonté

nationale, loyalement et librement manifestée. — Havas.

Nouvelles Diverses.

On assure que M. Boudet vient d'adresser, à MM. les préfets, une circulaire pour les engager à prier MM. les présidents des conseils généraux de ne point faire de discours politiques.

C'est une innovation, car jusqu'à présent le *Moniteur* publiait les discours les plus importants prononcés par MM. les présidents.

Cependant, si nous sommes bien informés, l'initiative de cette innovation n'appartient pas à l'honorable M. Boudet, et le nouveau ministre de l'intérieur n'aurait fait que reproduire les instructions confidentielles adressées l'année dernière à MM. les préfets à ce sujet. (La France.)

— Tous les ans la chasse a ses victimes. L'imprudence, l'incurie, l'absence de précautions, causent des accidents déplorables. Un problème vient d'être résolu, destiné à mettre infailliblement un terme à ces catastrophes qui jetent la désolation dans les familles. Il l'a été très-heureusement par M. Fleury, lieutenant de vaisseau au port de Rochefort, à l'aide d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux. Désormais, le jeu des batteries ne peut plus avoir des effets imprévus dans le passage des fourrés, dans les bois, à travers les haies, et le coup ne peut partir qu'avec la condition expresse de la volonté du chasseur.

L'auteur de ce perfectionnement a conçu un système d'arrêtoir, pouvant s'adapter à toute espèce de fusil de chasse, et fonctionnant par une pression légère de la main sur laquelle l'arme à son point d'appui.

Voici la description succincte de l'appareil, qui n'exigera qu'une dépense très-minime relativement au service rendu.

Une petite tige cylindrique mobile en acier trempé traverse le corps de la platine dans sa partie la plus épaisse, et vient former arrêt sur le devant du chien quand il est armé, et dans le corps du chien quand il est désarmé. Un levier, mû par un ressort et un bouton, met la tige cylindrique en mouvement et rend à volonté et sans gêner le tir les chiens libres, de façon que, quelle que soit la rapidité du tir, le chasseur n'a pas à craindre de manquer son gibier par suite de l'emploi de l'arrêtoir.

Nous recommandons à tous les chasseurs ce système préservateur de tant de dangers, et nous félicitons son auteur d'une découverte qui apportera désormais une extrême sécurité dans l'exercice de la chasse.

Chronique Locale.

Nous pouvons annoncer comme certaine la

— Fort bien ! Bravo !... Mais j'y songe : que ferons-nous du Stangala ?

— Belle question ! J'écrirai au notaire de le vendre. Il nous expédiera le produit de la vente par l'entremise d'un Rothschild quelconque.

— Parfait !

— Es-tu rassuré ?

— Oui... c'est-à-dire à peu près.

— Comment ?... à peu près.

— C'est bizarre, je me sens toujours un peu d'oppression, un peu d'inquiétude.

— Bah ! ce n'est rien cela !

— Je le pense ; mais c'est égal je meurs d'envie d'être en Italie.

— Tout chemin mène à Rome ; nous sommes donc en chemin pour y arriver.

— Soit, mais prenons le galop, nous y arriverons plus vite.

— Ils éperonnèrent leurs chevaux qui bondirent à travers l'espace.

Tandis que les deux cavaliers s'élançaient ainsi dans la direction des Ravines, une scène violente s'y passait entre Camille et Bamalec.

XIX.

Bamalec s'était rendu le matin même à Roscoff. Il

y avait eu avec Martin Scaër une conférence à la suite de laquelle ils s'étaient serré la main.

— Je suis un bon diable, avait dit ce dernier, je consens à mettre de côté toute question d'amour-propre et, malgré la façon un peu leste dont j'ai été éconduit naguère, je solliciterai de nouveau la faveur d'épouser votre fille si vous m'affirmez qu'elle ne repoussera pas ma main.

— Je vous affirme qu'elle acceptera, avait répondu Bamalec d'un ton résolu.

— S'il en est ainsi, remise pleine et entière des cent mille francs que vous me devez.

— C'est entendu.

— S'il en est autrement avait ajouté l'usurier en saluant avec une ironique obséquiosité... vous savez ?

— Très-bien. Commandement réitéré d'avoir à payer, dans les vingt-quatre heures, la somme sus-énoncée. Mais soyez tranquille, vous ne serez point réduit une seconde fois à cette dure extrémité.

— A merveille. Je ne demande pas mieux, mon cher futur beau père... A propos, quel jour me conseillez-vous de me présenter à mademoiselle Camille ?

— Aujourd'hui même, si cela peut vous convenir.

— C'est peut-être bien prématuré.

— Non. Je vous réponds que ma fille vous recevra convenablement.

— Eh bien ! soit. Je lui prouverai mon vif désir de l'épouser, par mon empressement à retourner vers elle.

Les deux interlocuteurs s'étaient séparés après s'être donné une nouvelle marque d'hypocrite amitié.

De retour chez lui Bamalec était allé tout droit à Camille, assise, grave et songeuse, sous la tonnelle de chèvre-feuille et de clématite où elle aimait à se retirer. Il lui intima l'ordre de le suivre au salon.

Le geste et l'accent qui accompagnaient cette injonction n'étaient guère de nature à rassurer la belle enfant. Quoique inquiète et troublée au fond de l'âme, elle se leva avec une apparente tranquillité, et, sans hasarder un seul mot, elle obéit.

Au salon, Bamalec ferma derrière lui la porte au verrou. Cette précaution prise, il fit rapidement quelques pas dans la pièce comme pour se donner le temps de recueillir toute sa volonté. Puis, l'œil sévère, le front contracté, il s'arrêta brusquement devant Camille qui attendait immobile et silencieuse, que son père lui adressât la parole.

Il commença ainsi d'une voix impérieuse :

— Mademoiselle, j'ai arrêté dans mon esprit une détermination qui vous concerne, et je m'empresse de vous la communiquer. Je vous prévins qu'elle est inébranlable, vous tenteriez vainement de la changer.

— Quelle est cette détermination, mon père ? demanda Camille d'un ton ferme et respectueux.

— La voici en deux mots : vous épouserez dans quinze jours mon ami Martin Scaër.

— Je ne l'épouserai pas, mon père ! je mourrai plutôt.

Cette réponse fut faite avec cette fermeté douce qui caractérise les âmes bien trempées.

Un flux de sang et de colère jaillit au cerveau de Bamalec. Il parvint cependant à se maîtriser et reprit sèchement :

— Moi je vous répète que vous serez dans quinze jours la femme de Martin Scaër. Ce mariage est indispensable. Tant pis pour vous s'il vous déplaît. Il ne fallait pas pousser Maxime Tréhouart à commettre une absurdité, et rien ne se fut opposé à l'union convenue entre vous et lui. Mais, puisque vous avez rendu, l'un et l'autre, vos liens impossibles, je prétends que vous, mademoiselle, vous en formiez d'autres

présence à nos courses de M. le maréchal Randon, ministre de la guerre. S. Exc. arrivera dans nos murs le samedi 5 septembre.

L'assemblée de Varennes, dite de St-Louis, aura lieu cette année au bourg de ladite commune, le 30 août courant, et la foire de septembre, le mercredi 2 septembre prochain.

Aucun droit ne sera perçu pour les places.

On lit dans le *Journal de Chinon* :

COURSES DE CHINON.

Nous nous bornerons à quelques observations sur le but et le résultat de ces Courses, et sur la physionomie générale de la réunion.

M. le Sous-Préfet, en établissant cette société de création récente, a eu la pensée d'encourager les éleveurs dans un pays déjà riche en ressources de toute espèce, et qui offre en réalité tout ce qu'il faut à l'industrie chevaline pour qu'elle prenne un essor important, du moment qu'une impulsion puissante lui viendra en aide.

Cette impulsion jusqu'ici n'a pas fait défaut ; MM. les souscripteurs en sont une preuve. Des primes plus importantes avaient été offertes et l'hippodrome transporté sur un plus vaste terrain : plus de dix mille spectateurs s'étaient réunis dans l'espoir d'applaudir au succès des lutteurs ; et le premier fonctionnaire de notre département était venu témoigner lui-même du profond intérêt qu'il prend à la question.

Toutes ces choses ont leur signification. On a depuis l'année dernière compris qu'il est possible d'établir à Chinon des Courses ; c'est l'idée des sociétaires comme c'est l'espoir du public, et chacun a voulu juger par ses propres yeux s'il s'était trompé.

Merci, au nom de tous, à MM. les propriétaires qui se sont montrés intelligents et appréciateurs de leur propre intérêt, en répondant à l'appel bienveillant qui leur a été fait. Malheureusement il n'ont pas été cette année assez nombreux. Nous nous plaisons à croire que l'an prochain, les coureurs devenus moins méfiants de leurs propres forces, s'empresseront de courir moins épars dans la piste. Et qui pourrait d'ailleurs leur faire obstacle ? Ces luttes modestes et sans danger n'ont-elles pas été établies dans l'intérêt véritable des éleveurs et des campagnes ? N'admettent-elles pas exclusivement les chevaux nés dans le pays et dans l'arrondissement, à l'exclusion des chevaux entraînés ou de pur sang ?

Avouons-le, la victoire est facile, et l'on n'a rien à craindre quand on a tout à gagner.

Personne n'ignore en effet que la prime n'est que le moindre bénéfice du lutteur. N'a-t-il pas pour lui les applaudissements ? — gloriole si l'on veut, — mais vanité louable dont s'arrange toutefois parfaitement l'amour-propre. La piste où il a été vainqueur n'est-elle pas un vé-

ritable champ d'exposition où l'acheteur riche à la fois et connaisseur viendra prendre annuellement ses notes pour s'en servir à jour donné quand il aura besoin d'un bon cheval ?

Les espérances reposent donc sur des données certaines. Désormais les concours de tous les propriétaires, sérieusement encouragés par l'exemple des heureux de cette journée, viendront achever l'œuvre si généreusement entreprise, et nous aurons, à n'en point douter, des courses annuelles comme partout ailleurs, et non moins brillantes dans leur résultat.

L'aspect général était magnifique, le ciel légèrement couvert et les tribunes brillamment garnies. L'hippodrome avait ses chevaux de luxe et ses équipages ; le consommateur s'empressait autour de la buvette, et le morne marais de Grigny, oublieux de sa solitude, avait subi une complète et joyeuse transformation.

A 1 heure 1/2, une joyeuse fanfare, partie de la tribune spéciale réservée aux musiciens, annonçait le commencement des Courses, dans lesquelles cinq prix ont été disputés successivement.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Bien qu'on attende encore des renseignements officiels de Saint-Petersbourg au sujet des notes, on pense maintenant qu'elles ont été communiquées le 19 au prince Gortschakoff.

Francfort, 23 août. — La conférence des souverains a discuté hier les divers articles du projet de réforme fédérale.

L'article 1^{er} a été adopté à l'unanimité après quelques objections du duc d'Altenbourg qui ont provoqué une longue réplique du duc de Cobourg.

Plusieurs autres articles ont été discutés et adoptés.

La Bavière, la Saxe et le Hanovre, appuient spécialement l'œuvre de la réforme dans le sens de l'Autriche.

La prochaine séance aura lieu lundi.

Munich, 23 août. — La chambre des députés a tenu hier une séance extraordinaire.

Le président a prononcé un discours dans lequel il a invité l'assemblée à s'associer par une manifestation unanime aux efforts unitaires des princes allemands.

La chambre a répondu par trois salves d'applaudissements en l'honneur des princes réunis à Francfort. — Havas.

Un attentat mystérieux s'est accompli il y a quelques années à Paris. Son souvenir est encore vivant dans tous les esprits.

Pierre Zaccane, notre romancier populaire, s'est emparé de ce drame terrible ; sa plume

féconde en a retracé, avec une vérité saisissante, tous les sombres détails, sous le titre de *l'Assassinat de la rue Maubuée*.

Le journal LE ROMAN, au prix des plus grands sacrifices, s'est rendu acquéreur de cette œuvre. Il en a commencé la publication dans son numéro du 24 juin dernier et déjà le succès répond à ses prévisions.

Le journal LE ROMAN paraît, avec illustrations, dans le format du *Journal pour tous* ; il publie un numéro de huit pages chaque semaine.

Un numéro d'essai est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

En vente chez tous les libraires. — Prix de l'abonnement par la poste, un an : 4 fr. ; prix du numéro : 5 centimes. — Bureaux, à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

L'approche des courses d'automne nous donne l'occasion de recommander aux amateurs de chevaux et de sport un ouvrage utile et intéressant que vient de publier la librairie Firmin Didot sous le titre de : *Les Chevaux et les Courses en France*, par M. Urbin Desvaux. Il contient : 1^o L'histoire des chevaux depuis l'antiquité jusqu'à ce jour : espèces françaises, moyen d'amélioration, etc., etc. ; 2^o Fondation et actes du Jockey-Club : réorganisation par l'Empereur des institutions chevalines ; 3^o Passé et présent des chevaux arabes et anglais ; 4^o Diverses natures des courses depuis l'origine ; direction, personnel, hippodrome, prix, paris, etc. ; 5^o Texte officiel des règlements des courses et du classement des prix nécessaires à tous les sportsmen ; 6^o Vocabulaire des termes hippiques.

Le prix est de 1 fr. 25 c. seulement. Pour recevoir le volume à domicile, envoyer 1 fr. 40 en timbres-poste à M. DESVAUX, à Paris, avenue de Saint-Cloud, n^o 63.

Vient de paraître le premier numéro de la *Loire illustrée*, journal hebdomadaire des départements du Centre et de l'Ouest ; rédacteur en chef : Benjamin Gastineau. — Sommaire du numéro : Lettres de GEORGES SAND, de madame SURVILLE (née de BALZAC), et d'ARMAND RIVIÈRE au rédacteur en chef de la *Loire illustrée*. — Les officiers supérieurs mexicains internés à Tours, par E. M. — Le génie et la vie de BALZAC, par Benjamin Gastineau. — Courrier de Paris. — La rue de la Boule-Peinte, par Robert Luzarche. — En Bretagne, par Benjamin Gastineau.

Dessins et Gravures. — Officiers supérieurs mexicains internés à Tours, photographiés par M. Gabriel Blaise, dessinés et gravés par Heuri et Amédée Rousseau. — Portrait de Balzac, d'après le crayon de David d'Angers, dessiné par Étienne Carjat et gravé par Pothey. — La rue de la Boule-Peinte et la maison de Balzac

à Tours. — Le tombeau de Balzac au Père-Lachaise, par H. et A. Rousseau. — Le manoir des Rohan. — La Bataille de Baugé.

L'abonnement est de 12 fr. pour une année, et de 7 fr. pour six mois. Un numéro 30 cent.

En vente chez tous les libraires.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à M. Benjamin Gastineau, directeur de la *Loire illustrée*, à Tours.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 22 Août 1863.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — De Puebla à Mexico. — Chronique musicale. — Notes de Voyage. — Courses du haras du Pin. — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Gazette du Palais. — La baronne d'Aigremont, nouvelle. — Compagnie péninsulaire des Indes anglaises et de la Chine (Suite et fin). — Établissements français dans l'Inde (suite). — Les Carpes de Fontainebleau. — Bulletin bibliographique.

Gravures : S. M. l'Impératrice à la distribution des prix de la maison de la Légion-d'Honneur. — De Puebla à Mexico (4 gravures). — Courses du haras du Pin. — Tableaux reproduits par l'Illustration (2 gravures). — Compagnie péninsulaire des Indes anglaises et de la Chine (3 gravures). — Établissements français dans l'Inde (8 gravures). — Eugène Delacroix. — Rébus.

PRIME MAGNIFIQUE

OFFERTE

Aux Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos premiers écrivains. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PITTORESQUE, par Piote ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMENGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4^o, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1^{er} de chaque mois,

désormais plus conformes à la raison et aussi plus utiles à nos intérêts, bien entendus.

— La raison, mon père, est presque toujours conforme aux vrais intérêts du cœur. Or, j'aime Maxime et j'attendrai patiemment, pour être à lui, qu'il remplisse les conditions de fortune que vous exigerez de celui qui deviendra mon époux.

— Vous attendrez donc toute la vie, insensée ? répliqua Bamalec en s'animant.

— J'ai foi en l'intelligence et le courage du fiancé que j'ai choisi. — Il travaillera. — Il prospérera. — Il s'enrichira.

— Toujours la même sottise ! Voilà qui est bientôt dit. — Il travaillera. — Il prospérera. — Il s'enrichira. — Sachez, mademoiselle, que si le travail fait parfois la prospérité, il ne crée la richesse que par exception. Pourquoi votre amoureux serait-il le privilégié du hasard ?

— Mais est-il donc besoin d'être opulent pour être heureux ? Une tendresse mutuelle n'est-elle pas un trésor préférable à la fortune

— Je connais parfaitement ce refrain-là. Ainsi ne vous donnez pas la peine de le varier. Une chaumière et son cœur ; ah ! oui, la bonne plaisanterie ! Pour oser répéter une niaiserie pareille, il faut en vérité

être un enfant comme vous et n'avoir pas plus d'expérience dans la tête que de barbe au menton.

Il se prit à ricaner avec une âpreté qui révélait une sourde irritation.

Camille ne se déconcerta point ; elle conserva une tranquille attitude. Un observateur attentif eût remarqué en elle la résolution de ne manquer à aucun de ses devoirs : ni au respect dû à son père, ni à la fidélité promise à Maxime Tréhouart.

— Raillez-moi, mon père, c'est votre droit, dit-elle. J'ai peu de vanité et je ne me formaliserai point. Mais, je vous en supplie, ne cherchez pas à contraindre ma volonté. Outre que ce serait cruel, permettez-moi de vous le dire sans vous blesser, ce serait inutile.

— A merveille, mademoiselle ! à merveille ! J'admire votre adresse et votre aplomb. Voilà ce qui se peut appeler lever habilement le drapeau de la révolte contre l'autorité paternelle ! Avec quelle humble attitude vous savez me braver ! Rien ne manque au respect profond que vous me témoignez, ni la convenance de votre tenue, ni la modération de votre langage, rien que l'acquiescement pur et simple à mes projets sur vous. Ah ! vrai Dieu ! moins de modestie apparente, s'il vous plaît, et plus de sou-

mission réelle à ce qui m'est dicté et par le souci de mes affaires et par la préoccupation de votre avenir ! Encore une fois, préparez-vous au mariage que je veux vous voir contracter.

Cette nouvelle injonction fit perdre à Camille le sang-froid qu'elle avait gardé jusque-là. Ses joues pâlirent, ses yeux se mouillèrent.

— Mais c'est impossible ! murmura-t-elle d'une voix altérée. Vous ne voulez pas mon désespoir ! Plutôt que de devenir la femme de M. Scaër, je vous le répète, ô mon père, j'aimerais mieux, oui, j'aimerais mieux mourir ! Est-ce ma faute si cet homme m'inspire une répugnance invincible ? Est-ce ma faute si la pensée d'une union entre lui et moi éveille en mon âme comme une funèbre résolution ? Ah ! prenez garde ! ne soyez pas inflexible envers votre enfant ! Vous vous repentiriez peut-être un jour de n'avoir pas assez tenu compte de ses supplications et de ses résistances. Je ne suis point d'ordinaire une fille insoumise et rebelle, vous le savez. Si donc je résiste à votre autorité sacrée, si j'ose même hasarder une menace, c'est que j'ai la conscience de la sincérité et du courage de mes sentiments.

En s'exprimant ainsi, avec une ardeur contenue plus émouvante, sans contredit, que l'éclat de la

passion, Camille était vraiment noble et touchante. Bamalec la considérait d'un regard violent. On remarquait, toutefois, dans ce regard une vague commisération produite évidemment par la dignité endolorie de l'éloquente et belle jeune fille.

Mais ce léger reflet d'attendrissement disparut bientôt sous le souffle d'une âpre pensée et d'un impitoyable calcul.

— Phrases de roman, que tout cela ! s'écria le maître des Ravines. Je suis bien sot de vous écouter, folle que vous êtes ! Comme si je ne savais pas par cœur les jérémiades de votre sexe, quand on contrarie ses niaisés inclinations en le mariant ! C'est toujours la même histoire : il pleure, il gémit, il menace, puis il se lasse de ce triple et pénible exercice ; il sèche alors ses larmes, il apaise ses transports, il se résigne à vivre, et finalement il consent à l'union dédaignée. A peine un an s'est-il écoulé, qu'on le rencontre souriant, heureux, ravi d'avoir subi la volonté de l'expérience et de la raison. C'est ce qui doit vous arriver à vous-même, je vous le prédis. Cessez donc toute vaine résistance, soumettez-vous de bonne grâce à mes vues, et dans un prochain avenir, vous me remercirez de m'être montré inflexible. (La suite au prochain numéro.)

à partir du 1^{er} décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHENON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de 2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent,

et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Editeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

Marché de Saumur du 22 août.

Froment (l'hectol.)	16 80	Huile de lin	57 50
2 ^e qualité	16 15	Paille hors barrière	24 76
Seigle	10 —	Foin	68 56
Orge	11 25	Luzerne (les 750 k)	66 30
Avoine (entrée)	8 30	Graine de trèfle	54 —
Fèves	12 50	— de luzerne	70 —
Pois blancs	30 —	— de colza	25 50
— rouges	28 —	— de lin	— —
Cire jaune (50 kil)	160 —	Amandes en coques (l'hectolitre)	— —
Huile de noix ord.	65 —	— de chenevis (50 k)	— —

COURS DES VINS (1).

Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité	120 à 140
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	75 à 80
	2 ^e id.	70 à 75

Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	55 à 60
Le Puy-N.-D. et environs 1862	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	55 à 60
La Vienne, 1862		50 à 60

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862		90 à 100
Champigny, 1862	1 ^{re} qualité	180 à 200
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862		80 à 100
Bourgueil, 1862	1 ^{re} qualité	100 à 110
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Restigny 1862		85 à 90
Chinon, 1862	1 ^{re} id.	90 à 100
Id.	2 ^e id.	80 à 90

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

SOUSCRIPTION SPÉCIALE AUX HABITANTS DE MAINE-ET-LOIRE

Ouverte jusqu'au 22 septembre prochain au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

Toute personne adressant immédiatement la somme de cinq francs soixante centimes en mandat de poste ou timbres-poste à M. le Directeur du Journal l'Écho Saumurois, recevra de suite et franco :

- 1^o Le département de Maine-et-Loire illustré, une jolie brochure grand in-4^o, texte par MALTE BRUN, gravures par GUSTAVE DORÉ. — Histoire et Géographie du Département. — Description des Villes, Bourgs et Châteaux les plus remarquables. — Statistique, Administration, Bibliographie, etc. — Edition ornée d'une belle Carte du Département et d'un Plan du Chef-Lieu.
- 2^o Mémoires intimes de l'impératrice Joséphine, un joli volume-album, — illustré par JANET LANGE.
- 3^o Une grande et belle Carte des Chemins de fer français, de 80 cent. de haut sur 50 cent. de large; Guide indispensable du Voyageur, comprenant toutes les Stations et indiquant les Lignes exploitées ou concédées.
- 4^o Biographie et portrait du maréchal Forey, le vainqueur de Puebla.
- 5^o Les Voleurs de Londres, grand roman d'actualité, illustré, — par Charles Dickens, un des plus féconds romanciers modernes.
- 6^o Biographie illustrée de Béranger, le poète national; — ornée d'un Portrait et d'une Gravure le représentant à son lit de mort.
- 7^o Un numéro d'obligation de cent francs du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, participant au tirage du 22 septembre prochain. (Lots à tirer : 100,000 fr., 50,000 fr., 20,000 fr.) — Envoi franco de la liste des numéros gagnants.

SIX JOLIES PUBLICATIONS

Historiques et d'Actualité

ET UNE GRANDE PRIME

POUR

5 FR. 60 C.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863; savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Écho Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e DILLAY, notaire à Argenton-le-Château (Deux-Sèvres).

A VENDRE A L'AMIABLE,

1^o La belle FORÊT D'ÉTUSSON, en bois-taillis, aménagée en dix-huit coupes, contenant, y compris les réserves, 520 hectares 71 ares 44 centiares.

2^o MÉTAIRIES, TERRES ET ÉTANGS en dépendant, contenant ensemble 147 hectares 83 ares 46 centiares.

Total des contenances: 467 hectares 83 ares 90 centiares.

Le tout, dans un seul tenant, composé une propriété offrant tous les agréments de la chasse, et qui sera sous peu de temps entourée de grandes routes.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, audit M^e DILLAY, notaire. (498)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

MOBILIERE,

Par suite de dissolution de société.

Le jeudi 27 août 1863, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à la société du Grand-Jardin, rue de la Maremaillet, à la vente publique aux enchères, des meubles et du matériel garnissant ladite société.

Il sera vendu :

Un très-bon billard et ses accessoires, tables, pendules, un beau poêle galerie et embase en cuivre, appareils à gaz, chaises, tabourets, tapis, jeu de tonneau, secrétaire, bouteilles vides, verres et autres objets, les journaux : le Monde illustré, le Constitutionnel et l'Écho Saumurois avec continuation aux abonnements.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

7,000 FRANCS

A placer à rente viagère.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON et quatre-vingt-huit ares de terre et vigne, en un ensemble, au Champ-de-Repos, commune de Bagnaux.

Facilités pour les paiements. S'adresser au notaire, ou, sur les lieux, au propriétaire M. Salmon.

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (419)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

MAISON AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LENOUX, notaire. (464)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON, située rue de la Basse-Ile, avec jardin. S'adresser à M. DELABARRE. (443)

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris, Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8^o à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

REVUE DE L'ANJOU DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8^o, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Vient de paraître. — 4^e édition.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Ouvrage honoré des souscriptions de :

S. M. l'empereur Napoléon III; S. M. l'impératrice, de S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Un beau volume in-18 raisin de 432 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale.

Prix : 2 francs.

En vente chez MM. CH. A. BESSARD et BÉRARD, libraires-éditeurs, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 22 AOÛT.			BOURSE DU 23 AOÛT.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862	67 65	» 05	» »	67 60	» »	» 05
4 1/2 pour cent 1852	96 75	» 10	» »	96 80	» 05	» »
Obligations du Trésor	447 50	1 25	» »	445 »	» »	2 50
Banque de France	3380 »	» »	» »	3380 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.)	1270 »	» »	15 »	1250 »	» »	20 »
Crédit Foncier, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole	685 »	5 »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier	1107 50	3 75	» »	1100 »	» »	7 50
Comptoir d'esc. de Paris	» »	» »	» »	732 50	» »	» »
Orléans (estampillé)	1025 »	» »	1 25	1026 25	1 25	» »
Orléans, nouveau	820 »	» »	» »	817 50	» »	2 50
Nord (actions anciennes)	992 50	» »	2 50	990 »	» »	2 50
Est	498 75	» »	1 25	500 »	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	1025 »	» »	3 75	1025 »	» »	» »
Midi	705 »	» »	10 »	706 25	1 25	» »
Ouest	530 »	» »	» »	531 25	1 25	» »
Genève	493 75	» »	» »	493 75	» »	» »
Dauphiné	480 »	1 25	» »	480 »	» »	» »
Ardennes	465 »	» »	» »	465 »	» »	» »
Algériens	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz	1680 »	» »	15 »	1680 »	» »	» »
Canal de Suez	517 50	» »	» »	517 50	» »	» »
Transatlantiques	528 75	» »	1 25	528 75	» »	» »
Autrichiens	432 50	» »	1 25	427 50	» »	5 »
Sud-Autrich.-Lombards	552 50	1 25	» »	550 »	» »	2 50
Victor-Emmanuel	415 »	2 50	» »	412 50	» »	2 50
Russes	415 »	» »	» »	415 »	» »	» »
Romains	415 »	2 50	» »	417 50	2 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol	685 »	» »	5 »	687 50	2 50	» »
Saragosse	682 50	» »	2 50	685 »	2 50	» »
Portugais	505 »	» »	2 50	505 »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	298 75	» »	» »	298 75	» »	» »
Ouest	296 25	» »	» »	293 75	» »	» »
Midi	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »
Est	295 »	» »	» »	295 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.